

PARIS FILM COOP  
18, Rue Montmartre

RECOMMANDEE

F - 75001 Paris

RB/mw

le 26 Septembre 1980

Concerne: Films de J.M. Bouhours, J. Mekas, J. Monory, P. Sharits,  
C. Eizykman, W. Nekes, Unglee

---

échange par votre encroyable permissivité.

Messieurs,

Avec nos meilleurs salutations.

En **annexe** à la présente le **solde** de votre facture de Fr 955.-- dont un **écompte** vous à été déjà versé le 28.07.80, et on vous **donne** le solde de FF' 455.--.

Nous sommes vraiment **étonnés** d'avoir reçu de la part de l'Union des Banques Suisses la **comunication** que vous avez **abusivement incassé** le chèque de FF 10'000.-- qui vous à été donné en **depôt de garantie**.

Nous vous **donnons** 10 jours de temps pour renvoyer la somme de FF. 10'000.-- après de quoi nous devons intervenir à travers l'**Ambassade** Suisse pour la **procedure** que votre action mérite.

Nous vous **avons** déjà dit que les films **vous** ont été transmit avec Valise Diplomatique le 3.09.80 à travers l'**Ambassade Française** à **Berne** avec la quelle vous vous **devez** mettre en contact comme vous à été **expliqué**.

Nous devons aussi vous dire que nous protestons pour votre facture que nous vous **avons** payée, car étant une **manifestation** culturelle sans payement aurait du être pris en **consideration dans** une autre manière.

Nous **protestons** en même temps pour le fait que vos films sont arrivés en retard quand le Festival était déjà commencé et nous étions obligés de faire une autre **soirée** pour passer les films qui manquaient.

Nous **avons** aussi reçu votre programme que nous **ne pouvons pas** comprendre vu que nous vous avons déjà **comuniqué** par écrit et par **Téléphone** comment les films vous étaient renvoyés.

Nous attendons le cheque de retour de FF. ~~100~~ ou mieux la **somme de** Fr.S. 3'980.-- car nous ne voulons pas perdre de l'argent sur un double

PARIS FILM COOP  
18, Rue Montmartre

COMMUNIQUE

F - 75001 Paris

RE/219

le 26 Septembre 1980

Concerne: Films de J.M. Bouhours, J. Mekas, J. Manory, P. Sharita,  
C. Klayman, W. Neke, Ungles

échange par votre encroyable permissivité.

Messieurs,

Avec nos meilleurs salutations.

En annexe à la présente le solde de votre facture de FF 855.-- dont un écompte vous a été déjà versé le 28.07.80, et on vous donne le solde de FF 455.--.

Nous sommes vraiment étonnés d'avoir reçu **Studi F.A.C.S. Union des Banques Suisses** la communication que vous avez abusivement incassé le chèque de FF 10'000.-- qui vous a été donné en dépôt de garantie.

Nous vous donnons 10 jours de temps pour renvoyer la somme de FF. 10'000.-- après de quoi nous devons intervenir à travers l'Ambassade Suisse pour la procédure que votre action mérite.

Nous vous avons déjà dit que les films vous ont été transmis avec Vallee Diplomatique le 3.09.80 à travers l'Ambassade Française à Berne avec la quelle vous vous devez mettre en contact comme vous a été expliqué.

Nous devons aussi vous dire que nous protestons pour votre facture que nous vous avons payée, car d'une manifestation culturelle sans payement aurait du être pris en considération dans une autre manière.

Nous protestons en même temps pour le fait que vos films sont arrivés en retard quand le Festival était déjà commencé et nous étions obligés de faire une autre soirée pour passer les films qui manquaient.

Nous avons aussi reçu votre programme que nous ne pouvons pas comprendre vu que nous vous avons déjà communiqué par écrit et par Téléphone comment les films vous étaient envoyés.

**Annexe:** Chèque de FF 455.-- No. 641058 de l'Union des Banques Suisses de Ascona.

Pr. S. 2/80.-- car nous ne voulons pas perdre de l'argent sur un double